

historique et archéologique de Lyon a nommé une Commission chargée : 1° de faire une liste des principales œuvres des sculpteurs lyonnais, Coustou, Coysevox, Chinard, Roubillac et autres ; 2° de faire des démarches auprès du ministre des Beaux-Arts pour obtenir une copie en plâtre des chefs-d'œuvre de ces artistes qui sont au Louvre ; 3° de tâcher d'obtenir une copie en plâtre de celles de Roubillac qui sont en Angleterre ; 4° d'indiquer les œuvres de Chinard qui, soit par leur mérite, soit par leur intérêt historique, peuvent intéresser la ville de Lyon, afin qu'on en fit l'acquisition ; 5° de demander à la Municipalité lyonnaise une salle particulière dans le palais des Beaux-Arts, assez grande pour recevoir les diverses œuvres ou copies des œuvres de ces artistes qu'il serait possible de se procurer, afin de les livrer à l'admiration du public et de faciliter les études des jeunes artistes.

Les membres de cette Commission s'occupent du mandat qui leur a été confié, et espèrent, grâce au concours de l'autorité administrative, arriver bientôt à un résultat favorable.

Marie Berthaud, veuve de Joseph Chinard, habita la propriété du Greillon, quai de l'Observance, que lui avait léguée son mari. C'était la limite de l'octroi. On faisait de la contrebande. Des vins et alcools apportés pendant la nuit dans cette propriété étaient introduits dans la ville par la porte donnant sur la montée du Greillon. La propriétaire le savait et en riait, mais n'était point complice. Son fermier la payait exactement, c'était pour elle l'essentiel. La veuve Chinard passait quelques mois pendant l'été à Givors. C'était une femme d'une forte corpulence, aux allures un peu excentriques. Elle jouait au piquet ou au boston pendant une partie de la nuit, se couchait le matin et dor-